

En février 2017, le marché du véhicule électrique affiche + 13% avec 2 664 immatriculations !

Alors même que le secteur de l'automobile a pâti du jour ouvré de moins en février 2017, le marché du véhicule électrique garde son rythme de progression avec une hausse de + 19,6% sur le segment des voitures particulières.

Véhicules électriques particuliers (VP)

Porté par les livraisons des nouvelles Renault ZOE à l'autonomie de 300 km en conditions réelles, le segment du véhicule électrique particulier poursuit sur sa lancée du mois de janvier et atteint une nouvelle fois 1,4% de parts de marché avec 2 271 immatriculations vs 1 899 en février 2016, (soit une progression de + 19,6%).

La première place revient donc à la citadine de Renault, qui, avec 1 565 immatriculations (+ 32%), représente à elle seule 69% des ventes sur le segment. Arrivent ensuite la Nissan LEAF (277), la BMW i3 (172 au cumul des versions avec et sans prolongateurs d'autonomie / + 36,5%) et la Peugeot Ion (112), dont les performances sont légèrement supérieures à l'année dernière (+ 2,8%).

Deux autres modèles tirent leur épingle du jeu ce mois-ci en présentant des résultats en nette hausse : le Kia Soul EV (79 / +41%) et la Tesla Model S (55 / +103%). A noter en revanche que la Bolloré Bluecar n'a pas encore débloqué son compteur cette année.

Au total, depuis le début de l'année 2017, 4 513 véhicules électriques particuliers ont été immatriculés contre 3 283 en 2016 sur la même période, soit une progression de + 37,5%.

Véhicules électriques utilitaires (VU)

En attendant que l'extension aux utilitaires électriques de la prime à la conversion de 3 700 €¹ contre la mise à la casse d'un vieux diesel se traduise sur les livraisons, le segment reste en retrait. Il cumule 393 immatriculations contre 455 en février 2016, soit une baisse de - 13,6%.

En recul de - 36,4%, le Renault Kangoo ZE conserve sa première position avec 162 unités immatriculées. Il devance la Renault ZOE (65 / +70,7 %), le Peugeot Partner (47 / + 46,8%) et le Nissan e-NV200 (41 / + 28%).

Au total, depuis le début de l'année 2017, 714 utilitaires électriques ont été immatriculés contre 740 en 2016, soit un léger repli de 3,5%.

Véhicules hybrides rechargeables (VHR)

Les ventes ralentissent également sur le segment du véhicule hybride rechargeable. 457 immatriculations ont été enregistrées contre 553 en février 2016 (- 17,3%). Les modèles SUV ont particulièrement la faveur des nouveaux acquéreurs, en témoignent les bons résultats du Mercedes GLC (113), qui prend la tête du classement. Il est suivi du monospace de BMW, le 225 xe (51 / + 10,8%) et du SUV Volvo XC90 (45 / - 43%).

De son côté, la Volkswagen Golf GTE ne retrouve pas son niveau de l'an passé et baisse de - 88% avec 12 immatriculations. Au total, depuis le début de l'année 2017, 856 véhicules hybrides rechargeables ont été enregistrés, soit une baisse de - 14,7% par rapport à 2016 (1 004 immatriculations).

¹ sur la mise à la casse d'un véhicule diesel immatriculé avant le 1^{er} janvier 2006

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.
